Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260706-DELIB2026054-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 06 JUILLET 2026 (*ouverte à 20h04)*

DATE DE CONVOCATION : 30 JUIN 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENTS (23) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Nadège LOLLIVIER, Frédéric MORVAN, Isabelle HEDAN, Céline CHEVALLIER, Thomas BOULAY, Yves DEBRUYNE, Delphine POSNIC, Thibaud MORIN, Xavier HUGUEN, Marie-Andrée DUGUE, Chantal CHAPPELET, Ghislaine DELAMARRE, Manuel EVENO, Vanessa TANNOUX LOTRIAN, Sylviane ZANCHI, Antoine MOURAUD, Josette BROCHETON, Philippe NICOLAS, Matthieu POHIER, Charlène CHOLET, Melissa NAOUR

PROCURATIONS (1) :
Léa MESSINET donne pouvoir à Isabelle HEDAN

EXCUSES (3) : Michel BERNARD, Mickael QUIMBERT, Mickael PIOLAIN

NOMBRE DE VOTANTS : 24

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline CHEVALLIER

2026.055 – 5.2
TRANSITION ECOLOGIQUE – CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DEDIE A L'ADAPTATION DU BATI COMMUNAL ET DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX AUX CONSEQUENCES DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Matthieu POLLET, Maire, présente le rapport suivant :

Depuis plusieurs années, les épisodes de fortes chaleurs se multiplient, s'intensifient et s'allongent. Les vagues de chaleur observées en mai puis en juin 2026 ont mis en évidence la vulnérabilité de plusieurs bâtiments communaux ainsi que les difficultés rencontrées par les usagers et les agents municipaux.

Ces constats démontrent la nécessité d'engager une réflexion globale sur l'adaptation du patrimoine communal et de l'organisation des services publics municipaux aux conséquences du changement climatique.

Cette réflexion devra permettre d'identifier des mesures opérationnelles à différentes échéances.

À court terme (2026), plusieurs pistes pourront être étudiées, notamment :

- le renforcement de l'équipement en ventilateurs dans les bâtiments les plus exposés ;
- l'installation de points d'eau fraîche accessibles aux usagers et aux agents ;
- la pose de films anti-UV ou de protections solaires sur les façades les plus exposées ;
- la réalisation d'une étude globale d'adaptation thermique du patrimoine communal ;
- l'analyse de solutions de rafraîchissement par pompes à chaleur réversibles sur certains bâtiments stratégiques ;
- l'élaboration d'un plan d'adaptation des organisations de travail et des services municipaux en période de fortes chaleurs, destiné à être intégré au règlement intérieur de la collectivité.

À moyen terme (2027 et au-delà), la commune pourra engager des investissements plus structurants portant notamment sur :

- la création d'espaces de fraîcheur pour les habitants et les enfants ;
- l'amélioration de la protection solaire des bâtiments (casquettes, brise-soleil, végétalisation...) ;
- l'installation de systèmes de rafraîchissement lorsque cela sera pertinent ;
- la programmation pluriannuelle des travaux d'adaptation du patrimoine communal.

Afin de conduire cette démarche de manière transversale, il est proposé de créer un groupe de travail associant élus et services municipaux.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260706-DELIB2026054-DE

Ce groupe aura notamment pour missions :

- d'établir un diagnostic partagé de la vulnérabilité des bâtiments communaux ;
- de hiérarchiser les priorités d'intervention ;
- de proposer un plan communal d'adaptation climatique ;
- d'étudier les solutions techniques et financières mobilisables ;
- de formuler des propositions relatives à l'organisation des services publics municipaux lors des épisodes de fortes chaleurs ;
- de présenter régulièrement ses travaux dans les instances municipales.

Il est proposé que ce groupe de travail soit composé de :

- Monsieur Yves DEBRUYNE ;
- Madame Isabelle HEDAN ;
- Madame Mélissa NAOUR ;
- Madame Marie-André DUGUE;
- Madame Céline CHEVALLIER ;
- Madame Nadège LOLLIVIER ;
- Monsieur Philippe NICOLAS ;
- Mme Charlène CHOLET ;
- Mme Delphine POSNIC

avec le concours des services municipaux concernés et de tout partenaire ou expert dont la contribution apparaîtrait utile. M. Le Maire pourra y assister également.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité à 24 voix pour, 0 abstentions et 0 contre de :

- **CREER** un groupe de travail consacré à l'adaptation du patrimoine communal et des services publics municipaux aux conséquences du réchauffement climatique.
- **DESIGNER** les membres suivants pour participer à ce groupe de travail :

  Madame Isabelle HEDAN ;

  Madame Mélissa NAOUR ;

  Monsieur Yves DEBRUYNE ;

  Madame Marie-André DUGUE;

  Madame Céline CHEVALLIER ;

  Madame Nadège LOLLIVIER ;

  Monsieur Philippe NICOLAS ;

  Mme Charlène CHOLET ;

  Mme Delphine POSNIC

Le groupe pourra associer, selon les sujets traités, les services municipaux, des partenaires institutionnels, des bureaux d'études ou tout expert jugé utile. M. Le Maire pourra y assister également.

- **AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

Pour extrait conforme, le 07 Juillet 2026

La secrétaire de séance,
Céline CHEVALLIER

Le Maire,
Matthieu POLLET

